

Plateforme d'Observation des Solidarités

DREETS des Pays de la Loire et commissaire à la lutte contre la pauvreté

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Pauvreté » Compte-rendu n°13 – 06/06/2025

Participants :

ARML : Camille ROUSSEAU
Banque Alimentaire 44 : Dorothée SUIRE
Centre Social et socioculturel du Chemillois : Anita BAUDRY
Conseil Départemental 72 : Jocelyne HERBRON
CESER : Dominique LAPERRIERE-MICHAUD
DDETS-PP 53 : Jean-Pierre D'ANTONI
DDETS 85 : Valérie CLEMOT
DREETS : Sarah CARBILLET
France Travail : Vincent RAGOT
Insee : Ophélie KAISER
SIAO : Paul COUTENS
Solinum : April BOUVIER
UDCCAS 44 : Florence CLERGEAU
UDCCAS 72 : Yves CALIPPE
URAF : Anne-Yvonne PETITEAU
URRIOPS : Anouk GRAYON

Animation/coordination :

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté :
François GAUTIER
Compas : Michaël BERNIER et Stéphanie BIGO
DREETS : Elisabeth GALLARD, Céline TECHER et Yann SICAMOIS

Intervention :

CARIFOREF : Célia YVON

Excusés :

Caf de Maine-et-Loire : Beatrice MOREAUX
Conseil Départemental 49 : Fabrice CHESNEAU
ANLCI : Armelle DESABAYE-NOURRY
Pornic agglo Pays de Retz : Laurane ELAN

Ordre du jour :

- Présentation de l'étude par le CARIF-OREF (Freins à l'emploi des primo arrivantes)
- Note sur les évolutions récentes des données de la Drees (RSA/AAH/prime d'activité/repas à 1/Contrats d'engagement jeunes)
- Point de conjoncture sur les observations de la pauvreté et précarité en PdL des partenaires présents

Introduction de François Gauthier, commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Rencontre nationale des parents solos : prochainement des actes avec un livret des pratiques inspirantes d'accompagnement des parents solos seront disponibles.

Actualité de l'observation de la précarité (Dernières parutions) :

- Présentation de l'étude « Précarité en milieu rural en PDL »
- Rapport IGAS - Action sanitaire et sociale : les initiatives des communes : <https://www.igas.gouv.fr/action-sanitaire-et-sociale-les-initiatives-des-communes>
- RDV de l'INSEE sur marché du travail et précarité le mardi 10 juin à 10h00
- INSEE PDL Moins de pauvreté chez les agriculteurs ligériens, mais des disparités économiques le 08/04/2025 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8545802>
- L'essentiel de la pauvreté INSEE le 06/05/2025 : En 2022, 9,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>
- Privation matérielle et sociale 2025 le 06/05/2025 : Début 2024, en France, 13 % de la population vivant dans un logement ordinaire, soit 8,6 millions de personnes, sont en situation de privation matérielle et sociale. En France métropolitaine, ce taux s'établit à 12,7 %. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8562005>
- Pauvreté monétaire, privation et difficultés financières : des situations qui ne se recouvrent que partiellement le 08/04/2025 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8387882>
- Observatoire Emploi Pays de la Loire – France Travail : <https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/>
- Observatoire des inégalités : Rapport sur les inégalités en France : <https://www.inegalites.fr/Le-Rapport-sur-les-inegalites-en-France-vient-de-paraitre-Avant-propos-par> > Le Monde : L'Observatoire des inégalités alerte sur une « fracture sociale majeure dans les conditions de travail » https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/06/03/l-observatoire-des-inegalites-alerte-sur-une-fracture-sociale-majeure-dans-les-conditions-de-travail_6610383_3234.html et OF : <https://www.ouest-france.fr/economie/social/etes-vous-plutot-riche-ou-pauvre-lobservatoire-des-inegalites-fait-letat-des-lieux-20a0c6b0-4045-11f0-b704-f7b46f41b8ae>
- Etude DREES - Minima sociaux : plus d'un bénéficiaire en cours de carrière sur trois l'est encore après son départ à la retraite : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/250227_ER_minima-sociaux-beneficiaire-depart-retraite
- Etude INSEE PDL Pacte des solidarités sur les seniors en situation de précarité en septembre

Présentation de l'étude par le CARIF-OREF - Freins à l'emploi des primo arrivantes

Le support de présentation est disponible sur le site de la POS : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/quels-freins-a-lacces-a-lemploi-et-a-la-formation-des-femmes-primo-arrivantes/>

La DREETS et le Carif-Oref se sont penchés sur un public encore peu étudié : les femmes primo-arrivantes. En raison du manque de recherches sur ce sujet, ils ont décidé d'approfondir leur compréhension à travers plusieurs axes. L'analyse a débuté par l'examen de données statistiques fournies par l'OFII. L'étude s'est d'abord centrée sur l'emploi des femmes primo-arrivantes, avant d'être réorientée vers une approche plus large de leur insertion professionnelle. Les résultats ont été présentés au réseau statistique des DREETS. L'enquête s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs menés auprès de femmes primo-arrivantes, ainsi que sur des échanges avec des associations (12 associations et 7 femmes rencontrées), dont les propos ont été anonymisés afin de préserver la confidentialité.

Les femmes primo-arrivantes sont plus fréquemment inactives que leurs homologues masculins. Leur projet migratoire diffère souvent : tandis que les hommes migrent principalement pour des raisons professionnelles, les femmes arrivent majoritairement dans le cadre d'un regroupement familial. Même lorsque leur migration est motivée par des raisons économiques, elles accèdent moins souvent à l'emploi.

Les freins endogènes :

- La langue : niveau linguistique est souvent un frein (parler/écrire niveau des différents). Formations linguistiques pas toujours accessibles (horaires/mobilité)
- La disponibilité : problématique sur les modes de garde, difficultés de laisser leurs enfants à des personnes qu'elles ne connaissent pas, difficultés en fonction de leur parcours migratoire (cette problématique est absente chez les hommes).
- La culture : la tenue vestimentaire (le port du voile), la mixité (contact avec des hommes peut être problématique : des assos mettent en place des activités de mixité),
- La santé mentale : parcours migratoire traumatisant pour certaines, troubles psychologiques, phénomènes de décompensations quand elles ont un logement, un emploi, pas de prise en charge pour ces publics dans les territoires ruraux. Difficultés d'accompagnement psy dans certaines cultures.

Les freins exogènes :

- La mobilité : les déplacements peuvent être compliqués – accompagnement des associations sur la mobilité (louer des vélos, des trottinettes, apprentissage du vélo...) surtout sur les territoires ruraux pour l'accès à l'emploi et l'accès aux soins.
- Le logement : importance d'avoir une stabilité dans le logement (pour les personnes qui sont fragiles psychologiquement surtout) pour commencer un projet professionnel.
- Le contrôle social : pression familiale et communautaire, notion « d'autorisation familiale ».

Le projet professionnel

L'insertion professionnelle des femmes primo-arrivantes demande souvent du temps, notamment pour lever certains freins (langue, garde d'enfants, méconnaissance du marché du travail, etc.) avant même de pouvoir envisager un projet professionnel. Elles s'orientent majoritairement vers des métiers dits « féminins », liés au soin ou à la sphère familiale, qui offrent souvent des conditions de travail difficiles (temps partiel, précarité, faible rémunération). Certaines femmes sont également dirigées vers des métiers industriels, mais l'accès à ces emplois est souvent limité par l'éloignement géographique des usines et les horaires décalés, peu compatibles avec les contraintes familiales et l'absence de transports en commun adaptés. La question du déclassement est centrale : les femmes primo-arrivantes, notamment celles originaires d'Europe, sont en moyenne plus diplômées que les hommes, mais leurs qualifications ne sont pas toujours reconnues en France. Ce déclassement est souvent mal vécu. En conséquence, certaines cherchent d'autres orientations, là où les hommes acceptent plus facilement des emplois peu qualifiés ou des « petits boulots ».

Echanges suite à la présentation :

La question des revenus et des démarches administratives constitue également un enjeu important pour les femmes primo-arrivantes. Souvent, le projet professionnel du conjoint est priorisé au détriment du leur, ce qui peut retarder leur accès à l'emploi et à l'autonomie. Or, l'autonomie financière des femmes peut transformer les dynamiques familiales, allant parfois jusqu'à entraîner des situations de décohabitation ou de divorce. Le rôle de l'entourage dans le parcours d'intégration est aussi déterminant. Le soutien social, familial ou associatif, peut favoriser la cohésion sociale et renforcer la capacité des femmes à s'inscrire durablement dans la société française. Par ailleurs, leur implication joue un rôle essentiel dans l'intégration sociale et scolaire de leurs enfants.

Plusieurs études éclairent ces enjeux, notamment celle du CESER sur le logement en Pays de la Loire, ou encore les travaux sur les inégalités femmes-hommes. Des dispositifs comme le DU passerelle permet également à certaines femmes de faire reconnaître leurs diplômes obtenus à l'étranger et de mieux valoriser leurs compétences sur le marché du travail français.

Les données sur l'immigration mettent en évidence la nécessité d'adopter une approche globale, tenant compte de la diversité des parcours et des situations. Il est essentiel de sortir des processus d'invisibilisation qui touchent particulièrement certains publics, comme les femmes primo-arrivantes, trop souvent absentes des politiques publiques et des statistiques. L'enjeu est de construire des réponses inclusives, adaptées et non stigmatisantes, qui favorisent une véritable intégration. Cela pose également la question des logiques sous-jacentes aux politiques d'accueil et d'accompagnement : dans quelle mesure s'inscrivent-elles dans une démarche de soutien ou relèvent-elles davantage d'un contrôle social ?

Note sur les évolutions récentes des données de la Drees (RSA/AAH/prime d'activité/repas à 1/Contrats d'engagement jeunes)

Le support de présentation est disponible sur le site de la POS : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/note-sur-les-donnees-mensuelles-des-prestations-de-solidarite-donnees-drees-6-juin-2025/>

Cette note sur les évolutions récentes des données de la Drees sera reproduite au sein du groupe de travail, notamment en s'appuyant sur la présentation des dernières données publiées par la DREES.

Parmi les éléments nouveaux à intégrer, on peut relever les récentes données sur l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), notamment en ce qui concerne l'évolution du taux d'incapacité. Un questionnement émerge également autour de l'évolution des contrats d'engagement des jeunes, ainsi que des conditions d'accès et des effets de la prime d'activité. Il est important de rappeler que cette aide est quérable, c'est-à-dire qu'elle nécessite une démarche volontaire du bénéficiaire.

Par ailleurs, des observations récentes font état d'une augmentation des étudiants bénéficiant des repas à 1 euro. Les étudiants boursiers y ont accès automatiquement, tandis que les non-boursiers doivent en faire la demande auprès des travailleurs sociaux. Il serait utile d'interroger le Crous pour connaître les modalités de recours au repas à 1 euro pour les étudiants non boursiers et l'évolution du nombre d'étudiants non-boursiers ayant effectivement pu bénéficier de ce dispositif, afin d'évaluer les freins potentiels à son accès.

Prochaine réunion

Vendredi 17 octobre 2025 (10h-12h) :

Ordre du jour :

- Présentation d'une étude de l'Insee sur les seniors en situation de précarité

⇒ **Elargir la réunion auprès d'autres partenaires : Carsat, Gérontopôle :**

Des acteurs comme la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) ou le Gérontopôle pourraient notamment apporter des éclairages utiles, en particulier sur les publics âgés, les transitions professionnelles en fin de carrière, ou encore les enjeux liés au vieillissement et à la santé.